

STAGE DECOUVERTE D'UN METIER

OBJECTIF

Permettre à un jeune la découverte d'un métier préalablement à une orientation dans le secteur concerné.

PUBLIC

Jeunes scolarisés ou non en période d'orientation, ou intéressés par une formation en promotion sociale dans le secteur agricole

DUREE

3 ou 5 jours (dimanches exclus) sur période scolaire, avec accord du chef d'établissement, ou hors période scolaire

ASSURANCE, RESPONSABILITE, COUVERTURE SOCIALE

- Responsabilité civile des parents
- Contrat spécifique "Stage Découverte" (dégâts aux biens du maître de stage + assurance décès/invalidité en cas d'accident du jeune)
- Aucune rémunération, ni gratification n'est autorisée.

MODALITES PRATIQUES

- Demande à la Chambre d'Agriculture qui transmet la liste "réseau"
- Contact d'une entreprise : convention tripartite (entreprise/parents/Chambre)
- Réalisation

ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

- Recevoir le technicien prévention de la C.A.A.A qui effectuera un "diagnostic sécurité"
- Assurer le suivi du jeune (ne jamais le laisser seul) le cas échéant en désignant un tuteur
- Favoriser la découverte des différents aspects ou activité de l'entreprise
- Ne pas mettre le jeune en situation dangereuse